



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

22 avril 2025 à 18h30

(Immeuble Sainte-Marie)

Présences

Hélène Bélisle
Florence Boisvert
David Boucher
Jonathan Décary
Roxanne Gaudreau (membre
substitut)
Thomas Hinse
Mélanie Langlois
Audrey Lapointe
Sylvie L'Heureux
Marinka Ménard
Caroline Moreau
Andréane Morissette

Absence

Meagan McCann

Compte-rendu

1. Présences et vérification du quorum

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 22 avril 2025

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Décary d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 22 avril 2025, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution : 24-25-22

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2025

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Madame Langlois d'adopter le procès-verbal du 18 février 2025 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de cette séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Vitesse devant l'école

Monsieur Boucher demande s'il y a eu avancements pour la mise en place de mesures afin de réduire la vitesse devant l'école. Madame Moreau explique qu'elle a discuté avec Monsieur Fournel, policier éducateur. Celui-ci lui a mentionné que si l'école avait besoin de pancartes additionnelles pour la vitesse, il fallait en aviser la ville. Il a également mentionné que l'école pouvait faire appel à une patrouille de police. Monsieur Boucher demande un autre suivi.

5. Intervention du public

Aucune intervention du public

6. Mot de la direction

Madame Moreau mentionne que la préparation à l'année scolaire 2025-2026 est bien entamée. L'an prochain, l'école comptera 23 groupes dont 7 à l'immeuble Sainte-Marie et 16 à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Il n'y aura pas de groupe multi-niveau à l'immeuble NDJ et un seul à l'immeuble Sainte-Marie en 5^e et 6^e année.

Au niveau des inscriptions au préscolaire 4 ans, 15 inscriptions à l'immeuble Sainte-Marie et 17 à l'immeuble NDJ.

Nous sommes présentement en attente des règles budgétaires, mais la prudence est de mise quant aux embauches. Nous ne croyons pas pouvoir faire d'embauche de personnels, sauf enseignants. Nous sommes impatients d'avoir les grandes lignes du budget.

Madame Moreau annonce que, cette année, Mme Annie Charest a initié une semaine de la lecture à l'immeuble Sainte-Marie, du 24 au 28 février. Des activités ont été organisées tous les jours dans le but de faire lire et aimer la lecture aux élèves. La semaine s'est conclue par un salon du livre. Mme Charest a amassé des dons de livres usagés. Tous les élèves de l'école ont pu avoir 3 livres chacun en excellent état ! Les élèves de l'école entière ont rédigé un compte collectif que Madame Moreau a lu à tous pas la suite. Une très belle réussite.

Madame Moreau nous mentionne que dans les deux immeubles, nous avons eu un excellent déjeuner de type cabane à sucre !

Pour conclure, il n'y aura pas de travaux majeurs dans les immeubles cet été. Les clôtures à l'immeuble Sainte-Marie devrait être refaites. Il y aura également l'ajout de gratte-pieds devant les entrées extérieures à l'immeuble Sainte-Marie.

7. Mot de la technicienne au service de garde

Madame Morissette mentionne que tout va bien au service de garde. Il fait beau à l'extérieur, les structures de jeux sont ouvertes, les enfants et les adultes sont donc bien contents.

La réinscription de réinscription pour 2025-2026 est entamée. Il y aura pratiquement le même nombre d'inscriptions que cette année donc madame Morissette prévoit un groupe multi-âges pour l'immeuble Sainte-Marie et 6 groupes pour l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie.

Madame Morissette nous informe qu'il y aura un colloque du personnel du service de garde en milieu scolaire de l'Outaouais qui regroupera environ 500 éducateurs/éducatrices et techniciennes. Ce colloque a pour but d'éduquer ceux-ci sur leur rôle auprès des élèves. Initiative du CSSPO.

8. Mot des enseignants

Madame Langlois nous mentionne que ça va très bien au préscolaires, les enfants sont en mode jardinage. Ils ont semé laitues.

Madame Boisvert aimerait souligner la réussite du souper spaghetti annuel, campagne de financement pour les finissants de 6^e année. Belle collaboration entre les élèves et parents bénévoles. Elle mentionne qu'ils ont amassé beaucoup d'argent, le chiffre exact sera divulgué au prochain CÉ. Dû à la grande entrée d'argent que le souper spaghetti génère. Les enseignants de 6^e année songent à le devancer pour les prochaines années, ceci permettrait de diminuer les ventes de muffins.

Monsieur Hinse nous mentionne que les élèves de 3^e année font présentement une maquette de leur maison de rêve qui vont ensuite vendre. Les élèves y prennent beaucoup de plaisir et les parents s'impliquent énormément. Monsieur Hinse tient à souligner le travail des TES durant la journée (activités durant les récréations et les diners, message quotidien à l'intercom).

Monsieur Hinse nous mentionne qu'il est très intéressant d'apprendre que les suppléants doivent également visionner les capsules sur l'intimidation et plusieurs autres avant d'avoir la possibilité de venir dans nos écoles.

9. Décisions

9.1. Modalités de l'entrée progressive – Approbation

Madame Moreau présente les documents en lien avec la rentrée progressive des élèves du préscolaire 4 et 5 ans. Madame Moreau explique que vu le nombre élevé de nouveaux élèves au préscolaire 4 ans et 5 ans, les enseignants ont décidé qu'il y aura deux groupes pour la rentrée progressive.

Madame Moreau mentionne que nous avons l'obligation d'offrir un service de grade dépannage pour accommoder les parents durant la rentrée progressive. Les élèves ont également le droit à l'autobus et au service de garde régulier, pour ceux qui sont inscrits.

Journée d'accueil pour les nouveaux élèves de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie sera le 9 mai et celle pour l'immeuble Sainte-Marie le 30 mai.

Cette résolution est proposée par Madame Boisvert et approuvée par Monsieur Hinse.

Résolution : 24-25-24

9.2. Critères consultation direction d'établissement – Consultation

Attendu que les articles 79 2^o et 96.8 de la *Loi sur l'instruction publique* définissent que le conseil d'établissement doit être consulté quant aux critères de sélection de la direction de l'école ;

Attendu la communication transmise par la direction générale du Centre de services scolaire des Portages de l'Outaouais invitant le conseil d'établissement à compléter le formulaire intitulé *Sondage – critères de sélection des directions d'établissement* ;

Attendu les échanges tenus entre les membres du conseil d'établissement ;

Cette résolution est proposée par Madame Lapointe et approuvée par Madame L'Heureux

QUE le conseil d'établissement adopte le formulaire complété* intitulé *Sondage – critères de sélection d'une direction d'école idéale* qui définit les critères jugés prioritaires en vue de la sélection d'une direction d'école, advenant qu'une nomination s'avère nécessaire.

Résolution : 24-25-25

9.3. Horaire modifié – 6^e année NDJ – Approbation

Madame Moreau propose que les élèves de 6^e année et les accompagnateurs débutent leur journée plus tard le lendemain de leur sortie à La Ronde. Il est proposé que les élèves arrivent à 10h le 19 juin 2025. Le 19 étant journée du Carnaval.

Madame L'Heureux demande s'il y a une alternative pour les élèves dont les parents n'ont pas la possibilité de les reconduire à 10h00, et qui doivent venir à l'école à 7h40. Madame Moreau rassure les membres en mentionnant qu'un sondage sera envoyé aux parents et que le personnel de l'école va s'organiser en conséquence.

Cette résolution est proposée par Madame Morissette et approuvée par Madame Ménard.

Résolution : 24-25-26

9.4. Règles de vie de l'école – Approbation

Madame Moreau dépose et présente le fruit du travail du comité qui s'est penché sur la mise à jour de la démarche d'intervention et de gestion des comportements.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Monsieur Décary

Résolution : 24-25-26

9.5. Projet jardin – immeuble Notre-Dame-de-la-Joie – Adoption

Madame Moreau, en tant que porte-parole du comité environnement de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, demande qu'un montant entre 1000\$ et 1500\$ amassé à l'aide de la vente de la pizza soit utilisé pour faire l'achat de jardinières et de semis sur pattes pour que les élèves puissent faire pousser des fines herbes, légumes et fleurs. Le comité aimerait un bac par cycle soit quatre au total. Pour assurer une sécurité, l'école prévoit mettre les bacs du côté clôturé de la cours.

Cette résolution est proposée par Madame Langlois et approuvée par Madame Boisvert.

Résolution : 24-25-27

10. Informations

10.1. Comité de parents CSSPO

Aucune information n'est communiquée sur ce point.

10.2. Club des petits déjeuners

Madame Bélisle fait le point sur la soirée des talents organisée par le groupe Action jeunesse. Elle tient à remercier l'appui des 6^e année. Elle nous mentionne qu'ils ont trois ajouts de parents dans le groupe.

Madame Bélisle nous mentionne que tout ce passe bien au club et qu'elle est présentement en recrutement de bénévoles. Du nouveau cette année, les bénévoles proviennent de tous les niveaux.

10.3. OPP immeuble Sainte-Marie

Madame McCann est absente. Madame Moreau nous mentionne que les danses fonctionnent très bien comme levé de fonds. L'OPP aimerait en organiser quatre par année pour amasser des fonds.

10.4. OPP immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Madame L'Heureux mentionne que la fête de fin d'année avance bien.

11. Varia

11.1 Transfert des connaissances

Afin de faciliter le travail des parents qui siègent sur le comité des finissants, Madame Ménard suggère qu'il y ait un document qui soit remis au président qui énumère toutes les campagnes de financements (souper spaghetti, vente de muffins, soirée des talents, etc..), les activités qui auront lieu durant l'année ainsi que les personnes contactes.

12. Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 20h22

Caroline Moreau
Directrice

David Boucher
Président